

L'amitié de Dieu, celle de Notre Seigneur, nous y conformer !

Après avoir exhorté les siens à demeurer en Lui comme les sarments dans la vigne le Seigneur nous exhorte à demeurer dans son Amour, dans l'inclusion même de sa relation avec le Père.

Pour un hébraïsant, selon la loi de Moïse, il est interdit d'entrer dans la demeure d'un païen. Il a donc fallu que Dieu intervienne par l'intermédiaire de son ange pour solliciter Pierre, afin qu'il aille à la rencontre de Corneille, centurion romain, donc païen mais craignant Dieu, c'est-à-dire croyant au Dieu d'Israël.

Ce récit nous offre donc de contempler comment Dieu sut faire comprendre à la jeune Église qu'elle soit accueillante. C'est le premier grand tournant de la vie de l'Église, sous l'impulsion de l'Esprit Saint (Ac 10, 25-26.34-35.44-48).

Avec le récit du baptême de Corneille, il apparaît juste aux yeux de Dieu que les nations païennes puissent adhérer à la foi, la vie en Dieu. La fidélité que Dieu déploie envers son peuple Israël, rejailit sur toutes les nations (Ps 97).

Ces quelques lignes, dans la première lettre de Jean, méditent sur le commandement du Seigneur du fait que l'amour de Dieu nous précède, nous envisage, pour que nous ayons des raisons de nous y conformer (1 Jn 4, 7-10).

La page d'Évangile nous révèle le dessein du Père, à savoir que le dessein de Dieu est un dessein paternel. Telle que confiée par le Seigneur l'amitié de la part de Dieu nous appelle à servir Dieu, ne s'est-il pas fait homme ? (Jn 15, 9-17)

Si aujourd'hui le Seigneur utilise l'image de l'amitié c'est pour évoquer la qualité éminente et la fonction absolument libératrice de son rapport avec nous. De cette manière, il entre dans le champ de nos relations.

À la question de savoir s'il y a amour en Dieu, saint Thomas d'Aquin répond en citant la première lettre de l'évangéliste Jean « *Dieu est amour* » (1 Jn, 4, 16). Voilà pourquoi si Dieu est essentiellement amour, il s'ensuit forcément qu'il y a amour en Lui.

Les relations d'amour entre Jésus et ses disciples sont soutenues par une loi : « Voici mon commandement : aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés ». Nous y avons reconnu la conclusion du processus d'amour dont le Père a pris l'initiative. « *Comme* » évoque moins l'exemple que la cause et le critère unique. L'amour des autres ne se base donc pas sur la sympathie réciproque, la convenance ou l'utilité ni même d'abord sur la reconnaissance. Son fondement peut se résumer ainsi : « comme » et « parce que » Jésus m'a aimé. Et puisque cela se vérifie toujours, c'est également toujours que je suis tenu d'aimer. Cf. Saint Grégoire le Grand, *La vigueur des différentes vertus en dépend : homélie XXVII, 1*

Le Seigneur déclare, « *Je ne vous appelle plus serviteur, je vous appelle mes amis* » (Jn 15, 15), parce que « *serviteurs* » est en soi un titre honorifique qui désigne les ministres du roi, tel que l'a fait observer le Saint Père dans la méditation de la grâce de ce jour, (*Le plus grand amour*). Ne nous méprenons pas, après Dieu, viennent les serviteurs de Dieu, les prophètes, les saints. Or, aussi paradoxale que cela puisse paraître, le Christ enseigne, vous n'êtes pas des serviteurs, ni les plus grands. Dit autrement, nous n'y avons aucun mérite.

Au regard de la prière du Saint Père de ce mois de mai*, tout porte à croire que tout soit mis en œuvre de sorte que les appelé(e)s grandissent dans leur parcours vocationnel grâce à une formation de témoins authentiques et crédibles de l'Évangile.

En prenant en compte l'allégorie du Bon Pasteur et des brebis (Jn 10, 11-18), celle du Vigneron de la Vigne et des sarments (Jn 15, 1-8), de cette amitié comme grâce de cette sainte liturgie, en prenons-nous la mesure, en sommes-nous à la hauteur, en sommes-nous dignes, nous y conformons-nous ; n'est-il pas dans notre intérêt d'en faire une véritable source de consolation ?

*Le mois de saint Joseph, mars, né à Viterbe, fut approuvé par Pie IX (12 juin 1855) ; le mois du Rosaire, octobre, né en Espagne, fut approuvé par Pie IX (28 juillet 1868) et demandé par Léon XIII (1883) ; le mois du Sacré-Cœur, juin, né au couvent des Oiseaux de Paris en 1833 et encouragé par Mgr. de QUELEN, fut approuvé par Pie IX (8 mai 1873) ; on connaît encore le mois du saint Nom de Jésus approuvé par Léon XIII en 1902 (janvier), le mois du Précieux Sang approuvé par Pie IX en 1850 (juillet), le mois du Cœur Immaculé de Marie (août), le mois de Notre-Dame des Douleurs approuvé par Pie IX en 1857 (septembre), le mois des âmes du Purgatoire approuvé par Léon XIII en 1888 (novembre), le mois de l'Immaculée Conception (décembre).

Le « *mois de Marie* » (mai) qui est le plus ancien de ces mois consacrés, vit le jour à Rome, peut-être autour du collègue romain des Jésuites, d'où il se diffusa dans les États Pontificaux, puis dans le reste de l'Italie et enfin dans toute la catholicité. La promotion du « *mois de Marie* » doit beaucoup aux Jésuites, singulièrement au P. JACOLET qui publia le « *Mensis Marianus* » à DILLINGEN en 1724.